

ARRETE DU MAIRE

Portant fixation des tarifs du spectacle « Chemins faisant » de la Compagnie Eteile

LE MAIRE DE THUE ET MUE

Vu la délibération n°2020/49 du conseil municipal du 27 mai 2020 donnant délégation au Maire,
Vu la délibération n°2021/70 du conseil municipal du 30 juin 2021 portant fixation de la grille tarifaire des spectacles qu'organiserà la commune,

Considérant le spectacle « *Chemins faisant* » de la compagnie Eteile prévu le 15 mars 2025 ;
Considérant que ce spectacle se déroulera à la salle Le Studio, 12 place des Canadiens à Bretteville l'Orgueilleuse – Thue et mue.

ARRETE

Article 1 :

Il sera appliqué la tarification suivante à l'achat des billets du spectacles « *Chemins faisant* » de la compagnie Eteile prévu le 15 mars 2025 :

- Tarif normal : 5€
- Tarif réduit : (sans objet)
- Tarif enfant moins de 12 ans : (sans objet)
- Tarif groupe pour les scolaires (sans objet)

Article 2 :

Le maire de la ville de Thue et Mue et le comptable public assignataire de Caen Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à THUE ET MUE, le 24.09.2024

Le maire,
Michel LAFONT

